

## Déclaration préalable à la CCPC du 19 mai 2017

Monsieur le Président,

Vous qui avez en charge la gestion des personnels des Douanes, vous pouvez aisément comprendre les interrogations de la CFDT Douane quant au manque de clarté des discours de notre Administration portant sur la bonne exécution de nos missions. La CFDT Douane est très inquiète de l'organisation et des conditions de travail au sein des différentes unités aériennes. Mais que fait B2 ? La disponibilité des aéronefs est dans les choux, les pilotes exécutent une mission programmée sur quatre. Comment voulez-vous que nos collègues de l'aéronautique douanière ne se sentent pas abandonnés et désorientés ?

### **Mais aussi, la sécurité des vols est sérieusement remise en cause !**

- La cellule d'instruction avion en sous effectif se retrouve très malmenée.
- La maintenance est aux abois ( *surcharge de travail, burn-out de collègues, procédure d'alerte en cours, manque d'effectifs* ). Sans connaissance des effectifs de référence de la BCMA et de ses échelons, réclamés sans cesse, il est impossible pour les collègues des unités aériennes de se projeter dans le futur.
- Les missions opérationnelles ne sont plus effectuées au sein de certaines unités ( *pas de disponibilité opérationnelle depuis 3 mois aux Antilles, au point qu'une saisie très importante de cocaïne réalisée ces derniers jours n'a pu se faire sans le soutien de nos moyens aériens* )

Nous arrivons au terme de la restructuration de nos collègues du Bourget. La CFDT espère que la prise en compte des desideratas de mutation a bien été actée ainsi que certaines demandes particulières qui auront l'avantage de participer au renforcement des cellules d'instruction ( *CIAD et annexe CIAD* ).

Malheureusement, elle provoquera à moyen terme de graves risques psychosociaux au sein de notre unité ultra marine.

Tout le dispositif aéronautique est arrivé au point de rupture malgré les avertissements des représentants du personnel.

**La CFDT Douane ne peut admettre ce genre de situation dont l'issue pourrait être fatale. Notre organisation attend que les marques d'intérêt portées par notre Chef de service et par la Cheffe de la Sous-Direction A lors du dernier CTSCR sur le traitement incohérent des PNNT soit concrétisé par des réponses et des actes en matière R.H.**

*Au moment d'aborder les questions diverses, nous remettrons aux représentants présents du bureau B2 une expression émanant de tous les pilotes de la brigade du Lamentin et portant sur les conditions de leur formation aéronautique.*